Z 2 0 2 0 RÈGLEMENT

ORGANISATION

L'évènement des 3h VTT du VCS Altkirch est organisé par le Vélo-Club Sundgovia Altkirch et se déroule le 12 septembre 2020.

ENVIRONNEMENT

Cette épreuve s'inscrit dans une philosophie de protection de l'environnement et de promotion des produits locaux. C'est pour cette raison que chaque participant s'engagera à ne laisser trainer aucun déchet et à se plier aux règles de la route. Des poubelles seront mises à disposition dans l'aire de départ/arrivée et à proximité du lieu de ravitaillement.

ÉPREUVE

Cette épreuve de VTT Cross-Country organisée sous l'égide de la FSGT est une course en relais par équipage de 2 pilotes sur une durée de 3h.

Les pilotes non-licenciés devront obligatoirement joindre une copie de leur CERTIFICAT MEDICAL au bulletin d'inscription ou le présenter le jour même au minimum 1h avant le départ. Ce certificat médical devra comprendre la mention « non contre-indication à la pratique de VTT en compétition » et celui-ci devra dater de moins de 1an (copie acceptée).

En cas d'abandon, l'équipe devra obligatoirement se manifester auprès des commissaires de course.

Le départ se fera à la façon « 24h du Mans ».

CIRCUIT

D'une longueur d'environ 6,5km et d'un dénivelé positif d'environ 180m, le tracé pourra être modifié en cas d'évènement important touchant au terrain, à la météo ou à des sujets de sécurité.

La reconnaissance du circuit est obligatoire le jour de la course entre 11h00 et 14h00.

DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectue le jour de l'épreuve à proximité de la ligne de départ : salle de la Palestre à Altkirch.

Les coureurs qui s'engagent avant le 1er août 2020 bénéficient de plaques de cadre personnalisées avec nom, prénom et nom d'équipe.

IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

INSCRIPTIONS

LES 3H VTT DU VCS ALTKIRCH

Afin de préserver la nature et assurer la sécurité des participants et des spectateurs, le nombre de place est limité. Une préinscription est donc vivement recommandée. Seules les inscriptions accompagnées du règlement sont prises en compte.

Les droits d'inscriptions sont à régler soit :

- En espèces ou par chèque à l'ordre du VCSA. Envoi par voie postale à M. SCHUMMER Maxence, 17 chemin des tisserands, 68640 WALDIGHOFFEN
- Par virement bancaire avec envoi du bulletin d'inscription par email à <u>les3hvttduvcsaltkirch@gmail.com</u>

 (2011)

 (2011)

(IBAN: FR76 1027 8031 0000 0393 9004 546)

Dates	Tarifs	Repas seul
	(par coureur, repas compris)	
Jusqu'au 12.07	20€	10€
13.07 → 31.08	25€	12€
01.09 → 12.09	30€	15€

Aucun remboursement ne sera effectué pour quelque motif que ce soit.

Ce tarif comprend:

- Les droits d'engagement
- L'assurance de la fédération (FSGT)
- La plaque de cadre « souvenir » (dossard personnalisé)
- Le ravitaillement pendant l'épreuve
- Le repas festif et convivial après l'épreuve

L'inscription sur place (dans la limite des places disponibles) se fera au niveau de l'aire de départ/arrivée le jour de l'épreuve.

HORAIRES

- Retrait des plaques de cadre/inscriptions sur place à partir de 12h00
- Le départ à 14h30.
- Cérémonie protocolaire à 18h00
- Le repas sera servi à partir de 18h30

REPAS

Le repas comprend : Lasagne, salade et dessert.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une assurance de responsabilité civile et les participants licenciés bénéficient des garanties accordées par leurs licences. Les non-licenciés devront être personnellement assurés. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident, dommage corporel ou de vol. Une assistance médicale est assurée par la sécurité civile et un médecin sur le circuit ainsi que sur l'aire de départ/arrivée.

ACCEPTATION

En acquittant son droit d'inscription, chaque participant confirme avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.